

Collecte des déchets

Planning modifié suite au 15 août 2012

● Jour de collecte du bac ordures ménagères à partir de 5 h si elle a lieu le samedi

● Jour de collecte du bac de tri



Pour Angers

■ Concernant les ordures ménagères, deux cas sont possibles :

- Si la collecte des déchets a lieu une fois par semaine, celle-ci est reportée au lendemain du jour habituel.
- Si la collecte a lieu deux fois par semaine, se reporter à la carte des secteurs et aux calendriers de collecte.

www.angersloiremetropole.fr

■ Concernant le tri, la collecte du mercredi est décalée au jeudi et celle du jeudi passe au vendredi.

Un doute, une question : N°Vert 0 800 41 88 00 www.lejustetri.fr

de déchets + d'avenir

